

AVENANT N° 7 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Il est convenu entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Représenté par la directrice des sports, Laurence LEFEVRE

Désigné ci-après par le ministère

Et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE**

Représentée par son président, Monsieur Nicolas HENARD

Désignée ci-dessous par la fédération,

Numéro de Siret : 78440599500035

Article 1 :

La subvention prévue pour 2017 à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de 130 000 € pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Collectif SENIOR (130 000 €)

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 2 807 176 €.

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

Les aides personnalisées aux sportifs de haut niveau de la fédération sont mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le

19 JUL. 2017

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE VOILE

LA DIRECTRICE DES SPORTS

La directrice des sports

17/07/2017
VISE LE 17/07/2017 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 2101275928

LISTE DES ANNEXES

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			Engag. fédéral
	Budget	Demande	Accordé	
Assurer la participation de la France dans les 10 séries inscrites aux Jeux Olympiques (JO) et augmenter le nombre de médailles				
Action 2	2 165 000 €	1 602 000 €	1 280 000 €	885 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	2 165 000 €	1 602 000 €	1 280 000 €	885 000 €
Assurer le renouvellement de l'Equipe de France de voile	2 165 000 €	1 602 000 €	1 280 000 €	885 000 €
Action 2	904 700 €	795 000 €	665 000 €	239 700 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	904 700 €	795 000 €	665 000 €	239 700 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	649 700 €	540 000 €	410 000 €	239 700 €
Assurer l'insertion professionnelle des sportifs pendant et après leur carrière sportive	255 000 €	255 000 €	255 000 €	0 €
Action 2	355 000 €	355 000 €	355 000 €	0 €
Aides personnalisées (AP)	355 000 €	355 000 €	355 000 €	0 €
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	355 000 €	355 000 €	355 000 €	0 €
Action 3	248 008 €	175 700 €	115 676 €	132 332 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	248 008 €	175 700 €	115 676 €	132 332 €
Accompagnement sanitaire préventif	147 564 €	121 412 €	71 388 €	76 176 €
Lettres de missions signées dans CTS-Web	100 444 €	54 288 €	44 288 €	56 156 €
Action 1	125 000 €	75 000 €	70 000 €	55 000 €
Structuration fédérale	125 000 €	75 000 €	70 000 €	55 000 €
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	125 000 €	75 000 €	70 000 €	55 000 €
Action 1	870 400 €	377 000 €	344 000 €	526 400 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	870 400 €	377 000 €	344 000 €	526 400 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	717 000 €	304 000 €	271 000 €	446 000 €
Consolider la présence de la France dans les instances internationales de la voile	153 400 €	73 000 €	73 000 €	80 400 €
Action 1	10 000 €	5 500 €	1 500 €	8 500 €
Programmes d'échanges internationaux	10 000 €	5 500 €	1 500 €	8 500 €
Spécialiser le corps arbitral à l'arbitrage des courses au large	10 000 €	5 500 €	1 500 €	8 500 €
Action 1	377 000 €	106 000 €	106 000 €	271 000 €
Ethique et prévention des incivilités dans le sport	377 000 €	106 000 €	106 000 €	271 000 €
Répondre aux besoins d'encadrement des structures	233 000 €	125 000 €	95 000 €	138 000 €
Action 4	233 000 €	125 000 €	95 000 €	138 000 €
Formations fédérales	233 000 €	125 000 €	95 000 €	138 000 €
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	233 000 €	125 000 €	95 000 €	138 000 €
Action 2	130 000 €	130 000 €	130 000 €	0 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	130 000 €	130 000 €	130 000 €	0 €
TOTAL	5 418 108 €	3 746 200 €	3 162 176 €	2 255 932 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

355 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

2 807,176 €




BRED BANQUE POPULAIRE

Relevé d'identité bancaire

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

17 RUE HENRI BOCQUILLON

75015 PARIS

Code banque 10107	Code guichet 00130	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00010301491		Clé 63
Domiciliation : BRED PARIS KLEBER  0820336130		
Numéro de compte bancaire international : FR76 1010 7001 3000 0103 0149 163		

Toute utilisation frauduleuse de ce document est passible de sanctions. Ce document n'est à utiliser qu'après vérification par le bénéficiaire.

X